

Questions J.e-cours Réforme Rameau 17/10/19

N°	QUESTIONS	RÉPONSES
1	Bonjour, la B607 a-t-elle vocation à disparaître, car ce n'est pas très clair ?	Non, elle n'a pas vocation à disparaître car il y aura toujours des documents dont le sujet principal est un lieu (les cartes géographiques par exemple).
2	Bonjour, vous parlez d'exports pour tous les établissements pour le rétrospectif forme ou genre mais pour les bibliothèques qui utilisent Alma ce ne sera pas nécessaire ? IdREF est implémenté dans Alma donc pas besoin de demande d'export je suppose ? Merci.	Non, cette demande d'export des notices d'autorité ne sera effectivement pas nécessaire en raison du chargement d'Idref dans le SGBm ALMA et de la synchronisation des données, en cours de mise en place, dont bénéficieront les bibliothèques utilisatrices du SGBm.
3	Précision : il n'y a donc pas de fichier C récupérés pour les bibliothèques qui utilisent le SGBm ?	Non (cf. réponse question 2 ci-dessus). La récupération du fichier C n'est pas utile pour les bibliothèques SGBm.
4	Faudra-t-il faire une demande d'export pour chacun des chantiers ? ou sera-t-il possible de faire une seule demande pour tous les chantiers ?	Une demande d'export peut porter sur plusieurs chantiers à la fois. Toutefois, pour des raisons techniques, les fichiers seront fournis <u>séparément</u> (un fichier de notices par chantier). Une demande d'export "groupée" nécessite tout de même d'indiquer les codes d'identification des chantiers pour lesquels vous souhaitez récupérer les notices mises à jour. Pour rappel, les demandes d'export ne peuvent porter que sur des chantiers <u>achevés</u> (figurant en "statut clos" dans le calendrier des chantiers).
5	Comment interroger les zones B830 et A898 ? Où trouver les codes de chantier ?	Ces zones sont destinées à des notes internes, et ne sont en ce sens pas indexées ni rendues interrogeables dans WinIBW. Tous les codes d'identification des chantiers se trouvent dans le calendrier des chantiers . Les codes d'identification des chantiers <u>autorités</u> sont également disponibles dans le tableau des listes de PPN des autorités impactées , dans le Guide Méthodologique.

6	<p>Bonjour, quels critères vont déterminer dans les notices bibliographiques le déplacement d'une autorité genre / forme en 608 ou son maintien en B606 en tant que sujet ?</p>	<p>Ces critères restent à établir terme par terme. En cas de doute, la transformation des subdivisions de sujet de B60X \$x en B608 \$a s'appuiera d'autres éléments présents dans la notice. Selon les cas, il peut en effet exister des informations analogues à un autre endroit de la notice. Par ex. : - le type de la notice (B008 \$a) permettra de distinguer le forme/genre "Périodiques" d'un accès sujet pour ce même terme - une donnée codée (B105 \$b) permettra de circonscrire les notices ayant pour forme/genre "Thèses et écrits académiques" - la structure enregistrée dans le point d'accès sujet : par exemple, en B606 → Roman suivi de histoire et critique indiquera un sujet (= "une étude sur...") et non une forme - etc. Tout ne pourra cependant pas être traité automatiquement ni avec le même degré de fiabilité.</p>
7	<p>Pouvons-nous connaître le volume de notices par export par ILN avant de faire la demande ?</p>	<p>Oui, vous pouvez faire la demande via le guichet AbesSTP ou le formulaire d'export à la demande, en indiquant bien le code chantier pour lequel vous souhaitez connaître la volumétrie.</p>
8	<p>Si on met un lieu dans une B606 est ce que ce sera bloquant ?</p>	<p>Cette question est interprétée comme "Est-ce que ce sera bloquant d'utiliser une autorité "Lieu" en B606 dans le Sudoc ?" Non, l'utilisation d'une autorité de type "Lieu" d'une zone B606 ne sera pas bloquante : elle ne doit pas l'être puisque tout lieu peut être utilisé en subdivision de tout concept (= utilisation en sous-zone \$y d'une B6XX). Aucun blocage ne peut donc être mis en place. Les autorités "Lieu" peuvent être enregistrées : - en \$a seulement dans les zones B607 - en \$y dans toutes les B6XX ; Pour éviter les erreurs les plus fréquentes en terme d'indexation-matière, il est vivement recommandé d'utiliser le script WinIBW "Contrôle syntaxe 6XX" et/ou l'outil bibliographique AlgoRameau, qui proposent des contrôles a posteriori.</p>
9	<p>Est-il pertinent de demander des exports en</p>	<p>Ne pas importer les mises à jour engendrées par la réforme Rameau dans son SIGB implique des</p>

<p>sachant que nous changerons notre SIGB dans les prochaines années pour intégrer Alma dans le cadre du SGBm, et que nous pourrions récupérer au moment de la migration les notices à jour ?</p>	<p>risques d'erreurs dans l'indexation et dans les filtres de recherche (en particulier lors de l'implémentation en janvier des autorités Forme / Genre). Ne rien faire relève de la politique de l'établissement, l'Abes n'a pas à se prononcer sur ce sujet.</p> <p>→ Plus d'éléments de réponse dans la dernière diapositive du support du J.e-cours : "Et si l'établissement ne fait rien sur ses données ?"</p>
--	--